

# **DIRECTISSIMO SAINT DIE**

## **COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 17 OCTOBRE 2023**

15 adhérent(e)s sont présents, 7 pouvoirs reçus.

La présidente souhaite la bienvenue et remercie les adhérents présents. Les membres du conseil d'administration se présentent.

### **1/ RAPPORT MORAL ET RAPPORT D'ACTIVITES**

Pour l'année 2022/2023, 22 distributions ont été réalisées. En plus des produits habituels, des pommes de terre ont été proposées, répondant ainsi à la demande de plus de produits locaux. Nous avons trouvé un nouveau local pour nos distributions, il nous est prêté gratuitement. Des produits sont parfois offerts en fonction des disponibilités. Nos commandes se font aussi en lien avec Directissimo 88, notamment pour le parmesan, la mozzarella, les fruits secs...

Le rapport moral et d'activité est soumis au vote, il est approuvé à l'unanimité

### **2/ RAPPORT FINANCIER**

La trésorière présente la situation au 30 septembre 2023. Les recettes sont constituées principalement par les adhésions, dans les dépenses, le site internet représente une part importante pour un montant de 440 €. Une somme de 400 € est versée à Directissimo 88 afin de participer aux frais de logistique occasionnés par la gestion des commandes avec l'Italie et d'autres producteurs de France. Le solde bancaire en fin d'exercice est de 1794 €.

Lors du conseil d'administration de préparation de cette assemblée, un nouveau mode de paiement a été évoqué consistant à proposer un règlement par carte bleue, la location du terminal pour l'année est de 80 €. Le paiement par chèque resterait possible ainsi que pour les adhésions. Par contre, les paiements resteraient en chèque pour les producteurs français pour qui les règlements sont faits à leur ordre et envoyés directement

Le rapport financier est soumis au vote, il est approuvé à l'unanimité.

### **3/ RENOUVELLEMENT ET ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Pauline BARRIER, présidente ; Janine PERREAU, secrétaire et Anne LAURENT, membre du bureau ne renouvellent pas leur participation ; Christine FAVARD, Sylvie LEBALLEUR, Corinne PONCIN continuent. Après appel à candidature, Véronique VERNOUX et André RENAUD proposent leur candidature.

La répartition des postes sera décidée lors du conseil d'administration qui se réunira dans les prochains jours.

### **3/ QUESTIONS DIVERSES**

Le fonctionnement devra être revu. Malgré de nombreuses demandes, peu d'adhérents se proposent pour aider. Il faudrait plus de personnes impliquées pour les commandes, la newsletter, réception et distribution. Pietro informe de la procédure mise en place à Jussarupt. Un formulaire Google form précisant les disponibilités pour aider au fonctionnement doit obligatoirement être complété avant la première commande, ce qui permet de solliciter ensuite les adhérents.

Il y a plusieurs étapes entre la commande et la distribution, cela nécessite une personne qui serait responsable de la totalité de la gestion.

1/ COMMANDE : Envoi de la newsletter, création et suivi du formulaire Google form, fermeture à la fin de prise de commande, envoi au fournisseur et à la secrétaire pour mise en forme du fichier pour la distribution et vérification des adhésions à créer ou renouveler.

2/ LIVRAISON ET DISTRIBUTION : réception et déchargement des palettes, mise en place pour la distribution (horaires prévus pas toujours respectés en raison des aléas de la route, caisses de 10 kg à

manipuler pour vider les palettes). Gestion de la distribution et des paiements, à transmettre à la trésorière pour les producteurs étrangers et à Corinne Poncin pour les producteurs français.

Pauline BARRIER propose de prendre en charge la gestion de la boîte mail, Christiane BONNARD propose son aide pour la distribution.

Un investissement sera demandé aux adhérents non présents à l'assemblée générale.

Pietro POPULIN de Directissimo 88 qui gère les contacts avec les producteurs fait un point sur la situation actuelle.

Il est en attente des listes et produits et de disponibilités des producteurs. Les navettes des camions commencent seulement vers le 10-12 novembre et ils sont en attente des tarifs. Un planning prévisionnel des livraisons sera établi dans une dizaine de jours.

Tous les producteurs nous remercient pour nos commandes, ils auraient certainement disparu sans celles-ci.

Plusieurs associations « Directissimo » existent dans plusieurs régions, les livraisons se font en général pour le Nord et l'Alsace la première quinzaine du mois et pour nous la deuxième quinzaine.

L'association DIRECTISSIMO 88 a été contrôlée par un inspecteur de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes qui s'est présenté lors d'une distribution. Bien que soutenant la démarche associative et le soutien aux producteurs, il a informé que la distribution de produits Bio est soumise à un seuil financier au-delà duquel il est nécessaire d'être « conventionné ». Le coût est de 600 € par an, la mention n'apparaît donc plus sur le site et sur les caisses.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h.

La Présidente,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Pauline BARRIER', written in a cursive style.

Pauline BARRIER